

CJF TENNIS DE TABLE

TOURNOI RÉGIONAL



DIMANCHE
10 JANVIER
2016

GYMNASSE GUY MOQUET
105 RUE DES FOSSÉS
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS



TABLEAUX

- A Jusqu'à 999 pts
- B De 1000 à 1699 pts
- C Jusqu'à 1399 pts
- D De 1400 à 2050 pts
- E Toutes catégories (10€)
- F Toutes catégories dames
- G Jeunes (jusqu'à 999 pts)
- H Handicap
- I Doubles

Pointage	Début tableau
8h30	9h
8h30	9h
10h	10h30
10h	10h30
11h30	12h
11h30	12h
11h30	12h
13h	13h30
14h	14h30

INSCRIPTIONS :

8€ un tableau, 15€ deux tableaux, 20€ trois tableaux (hors tableau doubles)
Tableau E : 10€ - Tableau doubles : 4€ / personne

Tournoi homologué FFTT
* par e-mail : CJFTT@live.com

* par téléphone : 06 60 97 36 07 (Hervé) ou 06 89 85 51 54 (Anthony)

* par courrier : Anthony PINEAU 1377 Route nationale 20 appartement C3-45770 SARAN

Coupes, lots, chèques, bons d'achat, etc.
Lot surprise : tirage au sort parmi tous les participants !



★★★★
LES PORTES DE SOLOGNE
Golf and Spa

WACK
Les pros du ping SPORT



imprimerie
Info@bbv-imprimerie.fr

SIM
Agence d'Emploi



FLEURY
LES-AUBRAIS

TOURNOI REGIONAL

du

Cercle Jules Ferry Tennis de Table

Dimanche 01401816 Janvier 20186521

Dimanche 10 JANVIER 2010

Homologué sous le n° : 23/2014-2015/004

REGLEMENT

ARTICLE 1 : Le tournoi se déroulera selon les règlements de la F.F.T.T. en vigueur, le 14010 6810-Janvier 2018653210, au gymnase GUY MOQUET, 105 Rue des Fossés, 45400 FLEURY LES AUBRAIS, sur 20 tables.

ARTICLE 2 : Cette épreuve sera ouverte aux joueurs et joueuses licenciés FTTT dans la Ligue du Centre et sur invitation. Le juge arbitre est : ANTHONY PINEAU JA3

Le responsable de l'organisation est : Hervé VERVIALLE - 06 60 97 36 07 - 177 rue Charles Beauhaire - 45140 ST JEAN de la RUELLE.

ARTICLE 3 : Le tournoi comprendra les tableaux suivants, avec leurs droits d'inscription respectifs :

TABLEAUX		POINTAGE	Début du tableau
A	Jusqu' à 999 points	8H30	9H00
B	De 1000 à 1699 points	8H30	9H00
C	Jusqu' à 1399 points	10H00	10H30
D	De 1400 à 2050 points	10H00	10H30
E	Toutes catégories 80 ans <u>du GJF</u> <u>(Toutes catégories)</u>	11H30	12H00
F	Toutes catégories <u>Dames</u>	11H30	12H00
G	Jeunes jusqu'à 999 points	11H30	12H00
H	HANDICAP	13H00	13H30
I	DOUBLES (<u><2800 pts</u>)	14H00	14H30

ARTICLE 4 : Dans tous les tableaux, excepté le tableau DOUBLE, les qualifications pour le tableau final se feront par poules de 3 (possibilité d'avoir des poules de 4 pour le tableau Jeunes) ~~ou 4~~ avec 2 qualifiés par poule. Le tableau DOUBLE se déroulera par élimination directe. Toutes les parties se dérouleront en 3 manches gagnantes, au meilleur des cinq, excepté le tableau H .

ARTICLE 5 : Dans le tableau I (DOUBLES), les joueurs devront s'inscrire par équipes de 2 et la somme de leurs classements devra être inférieure à 2800 pts. Pour les joueurs classés au-delà de 2000 points, une dérogation leur sera accordée jusqu'à 3000 pts pour l'équipe. Ce tableau se déroulera si l'horaire le permet. Ce tableau sera limité à 32 équipes.

ARTICLE 6 : Chaque participant, suivant son classement et sa catégorie, pourra s'inscrire dans 3 tableaux au maximum + le tableau « double ». Les féminines sont admises dans les tableaux messieurs.

ARTICLE 7 : Les balles seront fournies par les joueurs.

ARTICLE 8 : Afin d'assurer une gestion la plus rigoureuse possible, il est demandé aux joueurs de respecter les horaires. Le pointage se fera 30mn avant le début de chaque tableau. Le « scratch » sera prononcé 15mn après le début de son tableau.

ARTICLE 9 : Dans tous les tableaux, le perdant arbitre le tour suivant. En poule, les joueurs assurent l'arbitrage. Les joueurs ne se soumettant pas à cette obligation seront éliminés des tableaux où ils seraient encore qualifiés, sur simple décision du juge arbitre.

ARTICLE 10 ~~Les~~ Les joueurs devront être en mesure de présenter leur licence aux juges arbitres.

ARTICLE 11 : Les engagements devront parvenir au plus tard le samedi ~~1391071509~~ Janvier 2011 ~~186520~~ à ~~1449~~ heures soit



par e-mail : ejf.tennisdetable20110@orange.fr CJFTT@live.com

par téléphone : 06 60 97 36 07 (Hervé) ou 06 89 85 51 54 (Anthony)

par courrier : Anthony PINEAU 1377 Route nationale 20 appartement C23 45770 SARAN

Les règlements par chèque seront libellés à l'ordre de : CJF TENNIS DE TABLE

~~ARTICLE 12~~ : ~~Un lot sera tiré au sort sur l'ensemble des participants.~~

ARTICLE 123 : Le tournoi est doté de lots, de bons d'achat et de chèques d'une valeur totale d'environ ~~1000-1000~~€ minimum.

ARTICLE 134 : Une buvette avec restauration sera tenue tout au long du tournoi. Les prix des consommations seront affichés sur place. Il est interdit de manger dans le gymnase.

~~ARTICLE 15~~ : ~~Tous les joueurs qualifiés au « TOP ELITE Régional » ne pourront pas participer à ce tournoi.~~

ARTICLE 146 : Les règlements de la FFFT seront appliqués, notamment ceux concernant la tenue et le comportement des joueurs dans l'aire de jeu.

ARTICLE 157 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant tout accident ou vol pouvant intervenir pendant le déroulement du Tournoi.

ARTICLE 168 : Le Tirage au sort aura lieu le samedi ~~13071509~~ janvier 2011 ~~18210~~ à ~~partir de~~ 20 heures au gymnase Guy Moquet, 105 rue des Fossés 45400 Fleury les Aubrais.

ARTICLE 179: Les organisateurs peuvent limiter le nombre ~~d'inscrits~~ d'inscrits par tableau.

ARTICLE 1820 : Le tableau H se déroulera en 1 set gagnant, le vainqueur sera le premier des 2 joueurs a atteindre 31 points. La formule du handicap sera +4 points pour un écart de + de 100 points, +8 pour un écart de + de 200 points, +12 points pour un écart de + de 300 points, +16 points pour un écart de + de 400 points et +20 points pour un écart égal ou supérieur à 500 points.

ARTICLE 1921 : Les classements et nombres de points seront ceux de la deuxième phase ~~20175409/2018650~~

Inscription :

8€ le tableau / 15€ les deux / 20€ les trois *

3 tableaux maximum (hormis le tableau « Doubles »)-76

€ le tableau + 5 € par tableau supplémentaire.